Fruits à coque: qualité et commercialisation, prorogation des plans pour un an (règlement (CEE) n° 1035/72)

2000/0252(CNS) - 15/02/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Maria IZQUIERDO ROJO (PSE, E) par 404 voix pour, 28 contre et 15 abstentions, le Parlement européen a approuvé la proposition moyennant certains amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).